

L'écho de Saint-Jean-Saint-Nicolas

► Déneigement

Le conseil municipal a souhaité clarifier le déneigement de la commune afin que tous puissent en comprendre l'organisation. De plus la mise en place d'une convention

entre la collectivité et les particuliers devient nécessaire face aux nombreuses demandes. Dorénavant seul le déneigement des voies privées de circulation peut être

envisagé et non pas les cours ou autres accès. Cette convention est à retirer en Mairie.

Organisation du déneigement sur la commune

Service technique communal	Pont du Fossé, les Foulons et les Ricous
Maison Technique du Département	Toutes les départementales + les Bonnets et les Roranches
Communauté de Communes du Haut Champsaur	Chabottonnes, Plein Soleil, St Jean, le Frêne, Montorcier, les Ranguis, St Nicolas, la Coche et les Richards, Clot Davin, les Eustaches et les Jallets

► Communauté de communes du Haut Champsaur

■ Crèche

La crèche change de locaux à St Léger. Depuis quelques jours les aménagements du local de l'Ecureuil sont terminés après bien des péripéties. La surface de près de 250 m² permet dorénavant à l'association Polichinelle d'accueillir 20 enfants toute l'année et 25 pendant les vacances d'hiver. Ces nouveaux locaux devraient apporter à l'association, en même temps que des conditions de vie et de travail bien meilleures, des rentrées financières supplémentaires dont elle a bien besoin grâce à la fréquentation supplémentaire.

Le total de l'investissement s'élève à 300 000 € H.T., les contributions de l'état, de la Région, du département, de la CAF et de la MSA représentent 80 % de cette somme, les 60 000 € restant sont apportés à parts égales par la Commune de St Léger et la Communauté de Communes.

■ PER

Le pôle d'excellence rurale du Champsaur Valgaudemar a été lancé il y a bientôt deux ans, c'est une procédure à l'initiative de l'état sur la base d'un appel à projets.

Notre candidature, qui s'appuyait en grande partie sur le dynamisme des entreprises agroalimentaires de nos deux vallées, a été retenue. Depuis les travaux ont commencé pour presque tous, sont terminés pour quelques uns. Ce programme se déroule bien ; c'est le constat qu'a dressé Mme la Préfète lors du dernier comité de pilotage à St Bonnet. Des perspectives ont aussi été évoquées qui pourraient permettre aux nouvelles initiatives de trouver un soutien financier : programme Leader, nouveau PER ? Pour soutenir les entreprises dans leurs démarches et pour être un lien entre les différents partenaires les Communautés de Communes ont recruté une chargée de mission : Fabienne Bonet. Si vous avez un projet n'hésitez pas à la contacter au 04 92 50 00 20.

■ Rencontres Paysannes

Les troisièmes rencontres Paysannes du Champsaur Valgaudemar ont encore une fois rempli les rues de St Bonnet avec le marché des producteurs, le concours bovin, les groupes de musiciens, les ateliers de découvertes animés par Gap science animation, le bar à lait. Cette année deux

rencontres débats se sont tenues : « montagne terre d'innovation » et « où en sommes nous sur les circuits courts ? » au cours de laquelle ont été abordées les démarches de qualité et l'utilisation des produits locaux (bio ou non) dans la restauration collective, avec le témoignage de Mr Daroux, Adjoint au maire de Gap, sur la démarche volontariste qu'ils engagent pour leurs cantines scolaires. Moment important aussi, la projection en avant première du dernier volet de la trilogie de Raymond Depardon « Profil paysan » : « la vie moderne » qui a suscité émotion et parfois incompréhension ...

Le public a encore une fois répondu présent ; la journée était classée rouge pour les poussettes dans les rues de St Bonnet.

■ Forum emploi

Là aussi c'était la 6^{ème} fois qu'en collaboration avec « mission jeunes 05 » et Planète Champsaur » nous organisons la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi à la maison de la vallée de St Jean St Nicolas. Plus de 250 jeunes et moins jeunes qui sont venus consulter les offres et avoir un entretien d'embauche.

Le mot du Maire

Cette deuxième édition du bulletin municipal est l'occasion de vous dire tout le plaisir que nous avons à travailler dans le cadre de nos nouvelles fonctions, en dépit des difficultés rencontrées, des lourdeurs administratives, etc. ... L'enthousiasme est toujours là, la volonté d'avancer aussi, même si nous devons bien souvent freiner nos ardeurs parce que rien n'est simple et tout est codifié.

C'est aussi l'occasion de vous présenter à toutes et tous, nos vœux les plus chaleureux en espérant que cette année 2009 ne vous apportera que joies et sérénité. Nous nous retrouverons si vous le voulez bien, autour d'un verre, le samedi 10 janvier 2009, à 18h30, à la Maison de la Vallée.

... Josiane Arnoux

► Travaux achevés

■ Enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication :

Le chantier d'enfouissement des réseaux électriques et des réseaux de télécommunication, de la route communale entre l'église et l'école d'autrefois au hameau de St Jean, s'est achevé et a été réceptionné. Cinq points d'éclairage public ont été changés. Voici le détail du financement :

Plan de financement des travaux de St Jean	
Conseil Général 05	2793 € HT
Conseil Régional PACA	9864 € HT
Syndicat Intercommunal d'Electrification d'Orcières	16 012 € HT
Fédération Départementale d'Electrification	43 280 € HT
Autofinancement communal	20 581 € HT
TOTAL	92 530 € HT

■ Placette sous la chapelle de Chabottonnes :



Les travaux de la placette sous la chapelle de Chabottonnes ont commencé durant le mois d'août par un débroussaillage du talus sous la chapelle et par la pose d'un abri bus demandé par la commune, financé et réalisé par le Conseil Général des Hautes Alpes. En début d'automne, un mur de bois et de pierres visant à

soutenir le talus de la chapelle a été édifié juste avant l'insertion de 2 molochs, 1 pour les déchets et 1 double pour le verre et les emballages. A la Sainte Catherine, une petite haie d'arbustes a été plantée afin de pratiquement terminer cet aménagement. Le parking sera achevé au printemps. Le coût total des travaux s'élevant à 7 355 € HT, dont 50 % subventionné par le Conseil Général.

■ Réseau d'assainissement et eau potable des Ricous :

Les travaux d'assainissement et d'eau potable du hameau des Ricous, sous la route, ont été réalisés dans les délais, avant la saison touristique. Les différentes antennes ont été mises en place durant l'été. La station de refoulement a été construite au cours de l'automne. L'inspection vidéo des canalisations du réseau d'eaux usées, a été effectuée par l'entreprise COMES. Elle permet grâce à un robot avec une tête vidéo :

- D'observer les différents raccordements des tuyaux
- De rechercher les obstacles possibles (grosses pierres, béton racines etc.)
- De rechercher des fissures et des infiltrations sur les tuyaux
- De déterminer la contre-pente
- De déterminer le métrage réel des différents tronçons

A la suite de cette inspection, différentes anomalies ont été relevées, consignées, pour une éventuelle reprise afin d'avoir un réseau parfait.

Le franchissement du canal de Gap au niveau de la voirie communale dans le hameau a été retardé, car sous la buse du canal se trouvait un pont, ce qui a amené une modification du tracé de quelques mètres dans le champ du voisin. Une entreprise spécialisée a essayé en vain de réaliser un forçage sous le Drac pour

faire passer la canalisation de refoulement de la station de pompage. Le franchissement du Drac, à 1,50 m de profondeur a été impossible, le débit du torrent étant resté trop important, le passage de la canalisation en encoirbellement a été retenu. Le hameau des Ricous sera bientôt relié au réseau d'assainissement pour un coût total de 378 044 € TTC, dont 159 644 € à la charge de la commune.

■ Restauration du four des Ranguis :



La première réunion de chantier pour le lancement de la restauration du four des Ranguis a eu lieu le 11 juin 2008. Dès la fin juin, le démontage du toit a permis la récupération de ardoises en bon état afin quelles soient réutilisées pour la restauration d'un autre édifice. Cette opération a bénéficié d'une subvention de 650 euros allouée par le Parc des Ecrins pour la récupération des ardoises. Dès le mois de juillet l'entreprise Michel Blanc a réalisé les travaux de maçonnerie suivie ensuite par l'entreprise SB Charpente qui a dû attendre deux mois pour achever la couverture du toit, la livraison des tuiles ayant pris du retard. L'inauguration du Four se fera au printemps avec notamment Festidrac qui organisera les festivités. La réalisation des tranches conditionnelles 1 et 2 (concernant les fours des Richards et des Roranches) est prévue pour l'année 2009.

■ Chauffage de l'église de St Jean



Le chauffage au gaz propane de l'église de St Jean n'étant plus aux normes, il a été nécessaire de changer de type de chauffage et d'opter pour un chauffage électrique par le sol. Ce chauffage électrique en très basse tension (24 volts) est de type rayonnant, il permet de chauffer l'air par convection, les parois et les occupants par rayonnement. Ce système présente l'avantage de supprimer la sensation de froid au niveau des pieds tout en assurant un confort thermique jusqu'à 2 mètres

de hauteur. En comparaison avec l'ancien chauffage, la chaleur vient du sol avec un rayonnement peu important, alors qu'avec l'ancien chauffage au gaz plafonnier, on sentait une chaleur par rayonnement importante au niveau de la tête. La puissance électrique est de 20 KW avec un prix de revient par heure de fonctionnement de 1,56 € HT. Le coût du changement de chauffage est de 22 390€ HT subventionné à 65% par le FSL (fond de solidarité local) de la Région PACA.

■ Lotissement Plein Soleil



Sur la route départementale, à l'entrée et à la sortie du lotissement «Plein Soleil», deux panneaux d'agglomération, limitant la vitesse à 50 km/h ont été mis en place le 29 septembre 2008 et ceci pour augmenter la sécurité des piétons. De plus un passage protégé a été tracé à l'entrée du lotissement. Suite à la réunion de l'association des habitants du lotissement Plein Soleil une liste importante de travaux a été demandée, et la municipalité a essayé de faire un maximum pour répondre aux attentes. Divers travaux ont été réalisés: réfection de la chaussée, busage et curage d'un tronçon d'un ruisseau, nettoyage des caniveaux. Comme dans d'autres endroits de la commune, les nombreux poteaux d'alimentation électrique et de télécommunication dénaturent le paysage et mériteraient d'être enterrés mais le coût est important (voir l'article sur St Jean) et il faut planifier ces travaux sur plusieurs années. La municipalité a mis ce projet en première position des vœux pour l'amélioration du réseau électrique au syndicat d'électrification qui possède la compétence pour cette réalisation.

► Travaux à venir

■ Jeux pour enfants de la commune

Au début de l'été 2008, le maire a été contraint d'interdire l'accès aux jeux pour enfants, après la visite de la commission de sécurité de l'APAVE. Les raisons d'interdiction sont diverses suivant les jeux, allant du manque d'entretien, en passant par l'exposition des glissières plein sud, ce qui peut entraîner des risques de brûlure. De plus ces jeux n'étaient pas équipés de surfaces de réception amortissantes,

surfaces obligatoires depuis la loi de 1996. Certains jeux ont été enlevés très rapidement car la mise aux normes était impossible, pour les autres des solutions ont été recherchées en privilégiant les moins onéreuses : ce qui est le cas des balançoires. Mais le toboggan, la girafe et le tape-cul de la place du village seront enlevés et remplacés par un nouveau jeu acheté à l'automne. Les travaux de remise aux normes se feront au printemps, le montant sera prévu sur le budget 2009.

► Le Drac

■ Crue du 26 mai 2008 : bilan des travaux

La remise en état de certains ouvrages endommagés lors de la crue de ce printemps, avait fait l'objet d'une première estimation de 145 000 €. Après plusieurs visites sur le terrain, accompagnés de deux ingénieurs (CLEDA et Conseil Général), nous avons pu définir les sites prioritaires ainsi que les travaux à réaliser les mieux adaptés. Les décisions furent rapides, car ces travaux d'urgence devaient être réa-

lisés au 1er juillet, soit un mois de délai. Ainsi, nous avons pu réduire la facture à une hauteur de 65 500 € HT.

Cinq opérations sur quatre sites ont été réalisées :

- Reprise de l'enrochement de la digue « Rebron »
- Reprofilage du lit avec déplacement de matériaux (digue « Rebron »)
- Reprofilage du lit avec déplacement de matériaux (digue « du Mayol »)
- Reprofilage du lit avec déplacement de

■ Annexe du musée du Moulin

Le premier appel d'offre aux entreprises a été déclaré infructueux en raison d'un surcoût d'environ 14 % par rapport à l'estimation du concepteur. Après avoir apporté quelques modifications mineures au projet, un deuxième appel d'offres a été lancé. La commission s'est réunie une seconde fois pour ouvrir les plis le 15 décembre. L'analyse des offres est actuellement en cours.

- matériaux (camping municipal)
- Reprise enrochement collecteur communal (secteur « Rony »)

Financement des travaux : crue mai 2008	
Région	15 000 €
Conseil Général	19 656 €
Autofinancement communal	30 866 €
TOTAL	65 522 € HT

► École et périscolaire

■ Le groupe scolaire :

L'école de Pont du Fossé accueille cette année scolaire 130 élèves répartis de la façon suivante :

TPS/PS/MS = 24 élèves classe de M^{me} Galland

MS/GS = 20 élèves classe de M^{elle} Mourre

CP = 17 élèves classe de M^{me} Bossard

CE1 = 18 élèves classe de M^{elle} Vial-Gaïme

CE2 = 25 élèves classe de M^{me} Champollion et M^{elle} Merle

CM1/CM2 = 26 élèves classe de M^{elle} Frizonnet

R.A.S.E.D : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. De nombreux

postes vont être supprimés. Le conseil d'école délibère pour le soutien de ces professionnels de l'éducation et la pérennisation des postes spécialisés E et G. Une pétition peut-être signée en ligne sur www.pourleducation.org/ par les parents d'élèves.

■ La cantine scolaire :

Le service de cantine scolaire est de plus en plus fréquenté et pour en assurer le bon fonctionnement, Martine Arnaud, Isabelle Jaussaud, Carole Lauzier et Claire Rézé y garantissent l'encadrement et le service.

Tarifs des repas : 4,50€ pour les irréguliers et 4,20€ pour les réguliers. Inscription en mairie.

■ La garderie périscolaire :

L'association Polichinelle qui connaît des difficultés de trésorerie, ne pouvait plus gérer le périscolaire. La municipalité a donc décidé de continuer à fournir ce service aux familles, en le prenant en charge financièrement et en embauchant Isabelle Jaussaud. Les enfants doivent être inscrits en mairie. Ils sont accueillis dès 7h30 dans ce local, par Isabelle et Huguette Galland. Le soir, pris en charge par Isabelle et Brigitte Larrazet à 16h30, à l'école ils sont amenés au local et gardés jusqu'à 18h00 si besoin. Le tarif horaire est fixé à 2,30 €.

► Vie culturelle et associative

■ L'écho des mots, Le festival où les enfants peuvent emmener leurs adultes !



• des ateliers : Apprendre à conter, origami, fabrication de sorcières, ludothèque itinérante (qui est restée pendant toute la manifestation).

• des balades contées : découverte de l'environnement, convivialité, échanges avec le conteur, mais aussi le public qui peut participer et à son tour raconter une histoire.

• des spectacles : Dix étaient programmés afin de découvrir des professionnels du spectacle vivant et du conte, de nouvelles histoires,...

En 2008, nous avons eu le plaisir d'accueillir entre autres, la Cie Pavé Paroles et leurs deux spectacles dont «Les frères Ciboul » qui a obtenu le prix du jury et du public au festival « au bonheur des mômes » du Grand Bornant, à ce jour plus grand festival en France.

Cette année encore le festival a rencontré un vif succès auprès de toute la famille avec 900 entrées comptabilisées, c'est une hausse de 50% des entrées, ce qui nous permet d'aborder la prochaine édition avec enthousiasme et projets.

L'écho des mots est un événement qui au fil des éditions trouve sa place et son public chaque année plus nombreux.

Cet événement organisé par le Service Sport/Animation de la commune se déve-

loppe d'une part grâce à la collaboration d'Olivier Sessa conteur professionnel et de nombreux bénévoles que je remercie pour leur implication et enthousiasme.

Et d'autre part grâce au soutien financier de la commune de St Jean St Nicolas, la Maison du Tourisme Champsaur Valgaudemar, le Conseil Général des Hautes Alpes, Bertrand Assurances et le VVF de St Léger.

Merci enfin à toutes les personnes qui participent, viennent aux spectacles, en espérant vous voir encore plus nombreux en 2009.

Nous appelons toutes les personnes concernées par l'organisation de cet événement à nous contacter. Stéphane Bernard 04 92 55 98 40 ou 06 07 85 72 46. Nous recherchons aussi des possibilités d'hébergement pour les artistes lors du festival.

■ Bibliothèque municipale

Plus de 6000 ouvrages sont à votre disposition à la bibliothèque. Mesdames BICHARD et GONFARD sont là pour vous accueillir chaque samedi après-midi.